



AVIS COMMUNAL

N/réf. : 00.02.03 /ld
Contact : ☎ 027 743 2102
✉ finances@admin.saxon.ch

Mise en service de e-Bill (facultatif)

Chères habitantes, chers habitants,

À compter de janvier 2026, la Commune de Saxon introduira **e-Bill** (e-facture), un système de réception et de paiement de vos factures directement depuis votre plateforme d'e-banking.



Qu'est-ce que c'est ?

Avec e-Bill, vous ne recevrez plus vos factures sur papier ou par e-mail, mais numériquement et en toute sécurité, directement dans votre e-banking, là où vous les réglez.



Les avantages pour vous :

- **Simplicité** : plus de saisie manuelle du numéro de référence, du montant ou du compte à créditer ;
- **Rapidité** : validez et payez en quelques clics ;
- **Moins de papier** : stockage possible au format PDF, bénéfique pour l'environnement ;
- **Contrôle** : possibilité de refuser facilement une facture incorrecte ;
- **Sécurité renforcée** : transmission certifiée et sécurisée.



Les factures concernées :

- Taxes communales (eau, assainissement, déchets) ;
- Contributions et acomptes ;
- Crèche, UAPE, et services de la petite enfance ;
- Autres factures émises par la Commune.



Mise en route :

- Connectez-vous à votre e-banking ;
- Activez le service e-Bill (souvent via le menu « e-Bill / e-facture ») ;
- Recevez, contrôlez et payez vos factures directement en ligne.



Nous vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche de simplification et de modernisation des services communaux.

Saxon, le 14 janvier 2026

L'Administration communale

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route du Village 42
1907 Saxon

☎ +41 (0)27 743 2100

info@admin.saxon.ch
www.saxon.ch

